

**Zeitschrift:** Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg

**Band:** 29 (1982)

**Heft:** 1-2

**Artikel:** Qu'est-ce qu'une cause?

**Autor:** Baertschi, Bernard

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-761389>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 27.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

BERNARD BAERTSCHI

## Qu'est-ce qu'une cause?

### I

L'homme cherche à expliquer le monde dans lequel il vit. Pour cela, il tend à mettre de l'ordre dans tout ce qu'il perçoit en reliant les événements entre eux: tant qu'un événement reste isolé, il est – du moins en partie – mystérieux; par contre, dès qu'il est mis en relation avec d'autres événements, il acquiert sa place dans un ordre et la raison humaine comprend.

De multiples relations ont été découvertes entre les événements; nous aimerions analyser ici l'une d'entre elles, parce que nous nous y référons sans cesse: c'est elle qui permet de rendre compte d'un événement au moyen d'un autre événement qui en est l'origine et que nous nommons sa cause.

Presque toutes les activités humaines font référence à des relations causales. Le langage quotidien est plein de ces relations, au point que nous ne les affirmons pas seulement entre des événements réels, lorsque par exemple nous disons: «J'ai mal aux dents parce que j'ai une carie», mais aussi lorsque nous parlons d'événements qui auraient pu se produire: «Si j'avais pris mon parapluie, je n'aurais pas été mouillé». Les sciences humaines y font un fréquent recours; on affirme en histoire: «Le mécontentement populaire fut l'une des causes de la révolution française.» La médecine essaie d'isoler ce qui produit, ce qui cause telle ou telle maladie, afin de la soigner. Même dans les sciences physiques, où la recherche des lois semble avoir remplacé celle des causes, on ne peut nier que certaines lois expriment la causalité; par exemple la loi sur l'effet d'une étincelle dans un mélange d'oxygène et d'hydrogène ou la loi qui affirme que les marées sont causées par la lune. Certes, dans les sciences

physiques, la cause n'est en général pas présente dans la formule de la loi, mais l'interprétation causale est requise dans l'expérimentation et dans la prévision<sup>1</sup>.

L'importance et le vaste champ d'application de la notion de causalité se marquent aussi dans la grande diversité du vocabulaire causal: les expressions désignant la relation causale sont diverses. Nous le voyons déjà ci-dessus: il nous est arrivé d'utiliser une conjonction causale: «J'ai mal aux dents *parce que* . . .» et une conjonction conditionnelle: «*Si* j'avais pris mon parapluie . . .» Or ces deux manières d'exprimer la relation de causalité ne sont pas les seules: lorsque nous disons: «Il est *nécessaire* que l'eau gèle à -4°C», nous exprimons la causalité par la nécessité; nous pouvons aussi l'exprimer par l'usage de certains verbes: «Le court-circuit *a déclenché* l'incendie», «La décapitation d'Anne Boleyn *a provoqué* sa mort», «L'immersion prolongée *est toujours suivie* du décès par noyade.»

Cette série d'énoncés ne se veut pas exhaustive: elle montre simplement que la notion de cause, quelque'habituel qu'en soit l'usage, est en réalité fort complexe. Nous le voyons encore mieux dès que nous nous rendons compte que, si tous les énoncés ci-dessus expriment la relation de cause à effet, il n'est pas vrai que les expressions employées pour la désigner soient interchangeables. Par exemple, il est manifestement faux d'affirmer: «Un court-circuit *est toujours suivi* d'un incendie», ou «La décapitation d'Anne Boleyn *est toujours suivie* de sa mort», ou encore: «Mon mal de dent *est nécessité par* une carie»: il n'y a aucune relation de nécessité entre une carie et un mal de dent, puisque je peux avoir mal aux dents sans avoir de carie, et vice-versa. Pour la même raison, il n'est pas vrai d'affirmer: «*Si* j'avais une carie, j'aurais mal aux dents.»

Arrivés à ce stade de notre enquête, nous pourrions nous demander s'il est possible de trouver une unité de signification à la notion de cause, ou si la causalité ne recouvre pas une série de relations hétérogènes, de telle sorte que ce n'est que dans des activités peu évoluées ou lorsqu'on se contente d'approximations que l'on parle encore de cause. Si cela est, alors il faut s'attendre à ne pouvoir donner une définition satisfaisante de

<sup>1</sup> Cf. E. NAGEL: «It (la cause) is a notion that is firmly embodied in the language we employ, even when abstract physical theories are used in the laboratory as well as in practical affairs for obtaining various results.» (*The structure of Science*, Harcourt Brace Jovanovich, Inc., 1961, p. 75, reproduit in *The Nature of Causation*, M. Brand ed., University of Illinois Press, Urbana, Chicago & London, 1976, p. 107.)

la cause. Mais pour le savoir, il faut d'abord examiner si une telle définition n'est pas possible.

## II

A cet effet, reprenons l'exemple du mal de dent causé par une carie et posons-nous la question de la cause d'un autre point de vue. Suffit-il que j'aie une carie pour avoir mal aux dents? Evidemment non: si ma dent est morte, je n'aurai pas mal; d'autre part, je n'ai pas toujours mal, ce sont seulement certaines choses qui déclenchent, à tel ou tel moment, mon mal: par exemple un mets chaud, ou froid, ou sucré, ou encore la température de l'air. La cause paraît ainsi se fragmenter en une série de facteurs, de conditions: la carie, l'innervation, la présence de tel mets, la température de l'air, et la liste n'est sans doute pas close.

Pourtant cette analyse de la cause en termes de facteurs ou de conditions présente, de prime abord, un grand avantage. En effet, elle ne s'applique pas seulement à l'exemple du mal de dent, mais aussi à tous les autres cas que nous avons vus: dans tous les énoncés que nous avons mentionnés, l'antécédent causal peut être réinterprété comme une conjonction de conditions de la forme «A & B & C & ... ensemble»<sup>2</sup>.

Par exemple, «le court-circuit a déclenché l'incendie» sera équivalent à: «(Le court-circuit & la présence d'oxygène & la présence de matériel inflammable & ... ensemble) a déclenché l'incendie»; «Il est nécessaire que l'eau gèle à -4°C» deviendra: «Il est nécessaire que (la température étant de -4°C & l'eau étant chimiquement pure & la pression atmosphérique étant de 760 mm Hg & ... ensemble) l'eau gèle.» L'énoncé «Si j'avais pris mon parapluie, je n'aurais pas été mouillé» est, à première vue, plus difficile à interpréter dans ce sens. On peut cependant le faire

<sup>2</sup> Si nous disons «A & B & C & ... ensemble» et non simplement «A & B & C ...», c'est pour la raison suivante, exposé par J. KIM: «Take the simple events A, B, and the complex event AB. What is the nature of the conjunction in ⟨AB⟩? One thing certain is that this cannot be understood in the sense of the usual logical conjunction ⟨and⟩ as in ⟨Oscar and Edith like Mexican food⟩, which is straightforwardly equivalent to ⟨Oscar likes Mexican food and Edith likes Mexican food⟩. (...) It is perhaps more akin to ⟨Oscar and Edith together weigh two hundred and sixty pounds⟩, where ⟨Oscar and Edith⟩ denotes a single composite entity (i.e. the ⟨sum⟩ of Oscar and Edith in the sense of the calculus of individuals).» (*Causes and Events: Mackie on Causation, Journal of Philosophy*, 68, 1971, reproduit in *Causation and Conditionals*, E. Sosa ed., Oxford University Press, 1975, p. 52.)

de deux manières: soit en le rendant conforme au fait qui a réellement eu lieu: «J'ai été mouillé *parce que* je n'avais pas pris mon parapluie», et alors l'articulation des conditions ne pose plus de problème; soit en notant que, pour ne pas être mouillé, il aurait fallu non seulement que je prenne mon parapluie, mais encore que j'aie réussi à l'ouvrir, qu'aucune voiture ne m'ait éclaboussé, etc.<sup>3</sup>.

Bref, il est possible, par ce type d'analyse, de supprimer l'hétérogénéité des relations causales et de leur faire subir un traitement identique. Ceci dit, voyons maintenant à quel prix nous devons payer cet avantage. En d'autres termes, qu'est devenue la cause dans ce type d'analyse? Il semble bien qu'il faille dire qu'elle est l'ensemble des conditions, des facteurs. Mais cela entraîne de grosses difficultés:

(i) Si l'on suit ce raisonnement jusqu'au bout, il apparaît que tout événement est causé par l'ensemble des événements qui constituent le monde au moment précédent ou au même moment.

En effet, comme M. Blanshard le montre, tout événement suppose, pour avoir lieu, un ensemble de conditions dont le résultat est le monde. Si nous reprenons l'exemple du mal de dent, nous voyons que cet événement n'aurait pas lieu si le patient n'avait pas d'air à respirer, si la gravitation ne le maintenait pas sur la terre, si le soleil ne fournissait pas une certaine quantité de chaleur, etc.<sup>4</sup>. Cela fait qu'il est impossible d'énoncer l'ensemble des conditions, donc la cause. En d'autres termes, les énoncés que nous avons mentionnés dans la section I sont extrêmement lacunaires et tout à fait arbitraires.

(ii) On pourrait répliquer à cela que la cause n'est pas l'ensemble des conditions, mais l'une d'entre elles. Mais alors il faut trouver un critère pour déterminer laquelle est la véritable cause, car toute condition ne peut jouer ce rôle, à moins que l'on ne soit d'accord d'affirmer, par

<sup>3</sup> Le problème de ces énoncés, appelés énoncés contre-factuels est, nous pouvons déjà le voir, très complexe; nous ne pouvons donc l'étudier ici en détail. Voir à ce sujet *The Nature of Causation* et *Causation and Conditionals*.

<sup>4</sup> «If the patient had no air to breathe, if gravitation did not hold him to the earth, if the sun did not provide him with a certain amount of warmth, if any one of dozens of co-operating organs in his body were not functioning in its normal way, if his prevailing cast of mind were more sanguine or melancholic, the course of his disease would not be precisely what it is.» (B. BLANSHARD, *Reason and Analysis*, Open Court Publishing Co., La Salle, 1962, p. 453, reproduit in *The Nature of Causation*, p. 235.) Voir aussi R. TAYLOR, *Causation*, *The Monist*, 47, no 2, 1963, p. 296, reproduit in *The Nature of Causation*, p. 288: «A description of them/les conditions/would be incomplete if it were not a description of the entire universe at that moment.»

exemple, «l'arrivée du train à Berne à 11 h. 02 a causé mon mal de dent à Genève à 11 h. 03», ce qui est absurde<sup>5</sup>. En effet, sans critère, il n'y aurait aucune raison, lorsque je veux expliquer causalement mon mal de dent, de choisir l'énoncé «J'ai mal aux dents parce que j'ai une carie» plutôt que l'énoncé «J'ai mal aux dents parce qu'un train est arrivé à Berne.» Bref, il ne serait plus possible de se fier à ce que les gens disent, on pourrait tout aussi bien dire n'importe quoi.

(iii) L'application stricte de cette théorie au droit rendrait la justice impuissante, car la notion de coupable se généraliserait: si  $x$  a assassiné  $y$  à Genève,  $x$  ne sera pas plus la cause de la mort de  $y$  que le chef de gare de Berne, il ne sera donc pas plus coupable que lui, car la cause est soit l'ensemble des conditions comprenant tout uniment  $x$ , le couteau, la présence de  $y$  à telle heure et à tel endroit, la présence d'oxygène, etc., soit chacune de ces conditions, au même titre<sup>6</sup>.

Le point (iii) soulève encore un problème important. Lorsque la chute d'une pierre provoque la mort de quelqu'un, on ne dira pas que la pierre est coupable, parce qu'elle n'est pas responsable de ses actes. Dire que  $x$  est coupable, c'est au contraire dire qu'il a causé une action répréhensible et qu'il en est responsable; la causalité que  $x$  exerce sur ses actes est donc une causalité qu'on pourrait qualifier de libre, de telle manière qu'il serait faux d'affirmer: «Etant donné les conditions A & B & C & ... ensemble, il est nécessaire que  $x$  décide d'assassiner  $y$ .» Bref, à la causalité qu'on pourrait appeler naturelle s'oppose une causalité libre. Cela pose le problème suivant: dans les deux types d'action – naturelle et humaine – nous parlons de cause; cela signifie-t-il que les deux types d'action sont analogues ou identiques – que l'on peut ramener l'un à l'autre – ou bien le mot «cause» est-il purement équivoque?

Si nous confrontons maintenant toutes les difficultés que nous avons soulevées avec ce que nous avons dit au début, nous voyons que nous sommes dans une situation assez inconfortable: nous parlons

<sup>5</sup> Dans ce cas, n'importe quoi peut causer mon mal de dent: «If E has a cause then everything actual that satisfies some minimal independence requirements also causes E» (E. Sosa, in *Causation and Conditionals*, p. 2.)

<sup>6</sup> Cf. P. H. NOWELL-SMITH, *Action and Responsibility*, in *Action Theory*, M. Brand & D. Walton ed., Reidel, Dordrecht/Boston, 1976, p. 316: «It is when our interest in the question of causation arises from a need to attribute responsibility that we need to understand how and why we pick on someone's act or omission as the *cause* as opposed to a «mere condition».»

couramment de cause, certaines sciences, telles la médecine et les sciences humaines y font un constant recours, et lorsque nous nous demandons explicitement ce qu'est une cause, nous butons sur une série de problèmes qui font apparaître cette notion si commune comme problématique, à tel point qu'on peut se demander si l'on sera en mesure d'en donner *une* définition satisfaisante. Mais il est encore trop tôt pour rendre les armes.

Dans la mesure où notre but est de déterminer en quoi les différents usages que nous faisons du mot «cause» ont une certaine unité de signification, nous devons continuer l'analyse de la cause en termes de conditions, puisqu'elle permet cette unité. Seulement, pour cela, nous devons d'abord surmonter les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés.

### III

Commençons par essayer de rendre compte de la cause tout en évitant la multiplication des conditions. Il serait possible de le faire, nous l'avons vu, si nous arrivions à établir une discrimination entre les conditions et à déterminer parmi elles laquelle – ou lesquelles – est la véritable cause. Bref, il faut arriver à distinguer la cause des autres conditions.

C'est ce qu'a tenté J.L. Mackie. Il note d'abord qu'on peut restreindre la multiplicité des conditions en prenant en compte le fait que, lorsqu'on recherche ce qui a causé un événement, on détermine normalement un domaine, un champ dans lequel cette cause sera à chercher. Ce domaine, Mackie le nomme «champ causal». Par exemple, si l'on cherche ce qui cause la grippe, le domaine de recherche, le champ causal sera le milieu biologique; si l'on demande ce qui a causé l'incendie d'une maison, le champ causal sera l'histoire de cette maison. Cette notion de champ causal permet de déterminer les conditions d'un événement sans devoir tenir compte de l'état du monde dans son ensemble. Cela, concède Mackie, rend les énoncés causals vagues – car la notion de champ causal est vague –, mais n'empêche pas cependant leur utilisation dans la science et la vie courante<sup>7</sup>.

Mais Mackie ne s'arrête pas là dans son analyse de la causalité et il essaie de déterminer plus précisément quelle condition peut être appelée

<sup>7</sup> «No doubt this means that causal statements may be vague, in so far as the specification of the field is vague, but this is not a serious obstacle to establishing or using them, either in science or in everyday contexts.» (*Op.cit.*, p. 318 et p. 24.)

la cause à l'intérieur du champ causal. Pour cela, il part de l'exemple suivant: «Un court-circuit a causé l'incendie de la maison». Ce court-circuit est bien entendu l'une des conditions qui ont permis à l'incendie de se déclarer; mais quel genre de condition? Mackie remarque d'abord que le court-circuit constitue, avec d'autres facteurs, telles la présence de matériel inflammable, l'absence d'un extincteur, etc., une condition suffisante au déclenchement de l'incendie. Le court-circuit est donc une partie nécessaire de cette condition suffisante totale de l'incendie. Ensuite, Mackie note que le court-circuit n'est pas lui-même une condition suffisante de l'incendie – si du matériel inflammable n'avait pas été là, l'incendie n'aurait pas eu lieu – et enfin il lui apparaît que la condition suffisante de l'incendie dont le court-circuit fait partie n'est pas elle-même une condition nécessaire de l'incendie – ce dernier aurait pu être provoqué par autre chose, la foudre par exemple –. Bref, le court-circuit est une partie non-suffisante, mais nécessaire d'une condition totale qui est elle-même non-nécessaire mais suffisante, et Mackie propose de l'appeler une «INUS condition»<sup>8</sup>.

Ainsi, lorsqu'on dit que  $P$  a été causé, on entend qu'il existe une INUS condition ( $A$ ) qui, en conjonction avec d'autres conditions ( $X$ ), forme une condition suffisante ( $AX$ ) de  $P$ . Comme il peut y avoir d'autres conditions suffisantes (appelons  $Y$  la disjonction de toutes les autres conditions suffisantes de  $P$ ) de  $P$ ,  $AX$  est une condition suffisante non-nécessaire de  $P$  et ( $AX$  ou  $Y$ ) est la condition nécessaire et suffisante de  $P$ .

Cela permet d'analyser l'énoncé « $A$  a causé  $P$ » de la manière suivante:

- (i)  $A$  est au moins une INUS condition de  $P$ <sup>9</sup>.

<sup>8</sup> «The short-circuit which is said to have caused the fire is thus an indispensable part of a complex sufficient (but not necessary) condition of the fire. In this case, then, the so-called cause is, and is known to be, an *insufficient* but *necessary* part of a condition which is itself *unnecessary* but *sufficient* for the result (...) The short-circuit is a condition of this sort (...) In view of the importance of conditions of this sort in our knowledge and talk about causation, it will be convenient to have a short name for them: let us call such a condition (from the initial letters of the words italicized above), an INUS condition.» (J.L. MACKIE, *Causes and Conditions*, *American Philosophical Quarterly*, 2, no 4, 1965, reproduit in *The Nature of Causation*, p. 309 et in *Causation and Conditionals*, p. 16.)

<sup>9</sup> Mackie dit «au moins», parce qu'il y a des cas où, lorsqu'on parle de cause, on dit plus que l'INUS condition. Par exemple: «Le stress, l'abus de tabac et l'hypertension sont la cause de l'infarctus que M. Brun a eu l'année dernière».  $A$  est alors une conjonction de conditions, qui fonctionne d'ailleurs comme une INUS condition.



- (ii) *A* était présent à cette occasion.
- (iii) Si *X* n'est pas «vide», *X* était présent à cette occasion.
- (iv) Aucun membre (disjonction) de *Y* ne contenant pas *A* n'était présent à cette occasion<sup>10</sup>.

On voit donc que lorsque l'on parle de la cause d'un événement, on ne nomme, en général, explicitement que l'INUS condition, bien que l'on sous-entende encore d'autres choses: pour le langage causal, la cause est, en général, l'INUS condition.

Cette théorie permet-elle d'éviter la conclusion que chaque événement dans l'ensemble des événements du champ causal peut être considéré comme ce qui a causé *P*, permet-elle de dire, par exemple, que l'énoncé «La présence de matériel inflammable a causé l'incendie» est faux, et de déterminer, parmi les conditions, celle qui est *la* cause? On ne peut malheureusement pas répondre affirmativement. En effet, comme le note Mackie lui-même, n'importe quel facteur appartenant à une condition suffisante (*AX*, *Y*) peut prétendre être la cause<sup>11</sup>: si le court-circuit causant l'incendie satisfait à la définition d'une INUS condition, la présence du matériel inflammable, par exemple, le fait aussi: comme le court-circuit, elle est une partie non-suffisante, mais nécessaire d'une condition totale qui est elle-même non-nécessaire, mais suffisante.

Il semble donc que nous nous retrouvions à notre point de départ, face à la multiplicité des conditions, restreinte, il est vrai, par la prise en considération du champ causal. Cela, cependant, ne suffit pas pour rendre compte de notre langage causal, car s'il est naturel de dire «Le court-circuit a causé l'incendie», il ne l'est pas d'affirmer «La présence

<sup>10</sup> «I suggest that a statement which asserts a singular causal sequence, of such a form as «*A* caused *P*», often makes, implicitly, the following claims:

- (i) *A* is at least an INUS condition of *P* – that is, there is a necessary and sufficient condition of *P* which has one of these forms: (*AX* or *Y*), (*A* or *Y*), *AX*, *A*.
- (ii) *A* was present on the occasion in question.
- (iii) The factors represented by the «*X*», if any, in the formula for the necessary and sufficient condition were present on the occasion in question.
- (iv) Every disjunct in «*Y*» which does not contain «*A*» as a conjunct was absent on the occasion in question.» (*Op. cit.*, p. 312 et p. 19.)

<sup>11</sup> «There will not in general be any one item which has a unique claim to be regarded as *the* cause even of an individual event (...) Each of the moments in the minimal sufficient condition, or in each minimal sufficient condition, that was present can equally be regarded as the cause. They may be distinguished as predisposing causes, triggering causes, and so on, but it is quite arbitrary to pick out as «main» and «secondary», different moments which are equally non-redundant items in a minimal sufficient condition.» (*Op. cit.*, p. 324 et p. 29.)

d'oxygène a causé l'incendie» ou «L'absence d'extincteur a causé l'incendie», même si «a causé» est interprété comme signifiant non pas «est la cause de», mais comme «est *une* cause de».

Il nous faut donc chercher dans une autre direction. Une possibilité serait de dire que la cause n'est pas l'INUS condition ( $A$ ), mais la condition suffisante de l'événement qui était effectivement présente ( $AX$ ). Néanmoins, cela ne résout pas tous les problèmes. Il reste d'abord les cas de sur-détermination: si, par exemple, au temps  $t_1$  la foudre frappe une maison et un court-circuit a lieu indépendamment, et qu'à  $t_2$  la maison flambe, on aura deux conditions suffisantes ( $AX$ , comprenant le court-circuit, et  $Y$ , comprenant la foudre) de l'incendie; si bien qu'un expert ne pourra déterminer la cause de l'incendie de cette maison s'il ne dispose que de la notion de condition suffisante. Il reste ensuite le désaccord avec le langage causal: si la cause est la condition suffisante totale, on ne pourra dire «le court-circuit est la cause de l'incendie», puisque le court-circuit n'est pas, à lui seul, une condition suffisante.

Bref, il faut une nouvelle fois chercher ailleurs. Si ni  $A$  ni  $AX$  ne rendent compte du concept de cause, peut-être ( $AX$  ou  $Y$ ), c'est-à-dire la condition nécessaire et suffisante, fera-t-il l'affaire? Ainsi, la relation de causalité serait identique à la relation «est une condition nécessaire et suffisante de». Toutefois, le désaccord avec le langage causal subsiste, s'aggrave même (sauf dans les cas, sans doute rares, où  $A$  est la condition nécessaire et suffisante). De plus, une nouvelle difficulté vient encore s'ajouter: la relation «est une condition nécessaire et suffisante de» est symétrique. On peut le voir de la façon suivante: si un ensemble de conditions  $A$  est suffisant pour qu'un événement  $P$  arrive, il est impossible que l'on ait  $A$  sans avoir  $P$ ; donc la présence de  $P$  est une condition nécessaire pour que l'on puisse constater la présence de  $A$ . Et vice versa<sup>12</sup>. Cela, en ce qui concerne la théorie de la causalité, est une conséquence fort indésirable: la symétrie des conditions ne permet pas de distinguer la cause de l'effet. Ainsi, selon cette théorie, nous serions tout autant fondés à dire que la position de la lune, etc., est la cause de la

<sup>12</sup> Cf. R. TAYLOR, *Causation*, *The Monist*, 47, no 2, 1963, p. 300, reproduit in *The Nature of Causation*, p. 292: «The concepts of necessity and sufficiency, as thus defined, are of course the converses of each other, such that if any condition or set of conditions is necessary for another, that other is sufficient for it, and vice versa. The statement, that  $x$  is necessary for  $E$ , is logically equivalent to saying the  $E$  is sufficient for  $x$ , and similarly, the statement that  $x$  is sufficient for  $E$  is logically equivalent to saying that  $E$  is necessary for  $x$ .»

marée, que la marée est la cause de la position de la lune, etc., ce qui est absurde.

Cependant, ne pourrait-on pas briser la symétrie des conditions en ajoutant que la cause doit être antérieure à l'effet? Cela, certes, éclairerait certains cas, mais non pas tous, car la relation de causalité n'implique pas nécessairement l'antériorité temporelle de la cause. Soit par exemple une locomotive tirant un train au bout duquel il y a un fourgon: le mouvement de la locomotive est la cause du mouvement du fourgon, mais, une fois que le train est en route, les deux mouvements sont simultanés, aucun ne précède ni ne suit l'autre<sup>13</sup>.

La conclusion qui se dégage de tout cela est que l'analyse de la causalité en termes de conditions nécessaires et de conditions suffisantes mène à une impasse.

#### IV

Il resterait encore à savoir si cette impasse marque un échec radical de la tentative de définir la cause en termes de conditions ou si elle n'en signale qu'une insuffisance. Le fait que l'analyse de Mackie rende compte de bien des aspects de la causalité peut nous faire espérer que c'est le second membre de l'alternative qui est le bon. Essayons donc de voir ce qu'il faudrait ajouter à la théorie des conditions pour la rendre plus adéquate.

Richard Taylor fait, à ce sujet, une suggestion intéressante. Après avoir noté que la relation «est une condition nécessaire et suffisante de» est symétrique, donc qu'elle ne saurait être identique à celle de la causalité qui ne l'est pas, il propose d'ajouter quelque chose à l'analyse en termes de conditions pour éviter la symétrie, ce quelque chose étant les notions d'activité et de passivité: la cause fait quelque chose, l'effet ne fait rien, il subit. Par exemple, la locomotive tire le fourgon, celui-ci ne la pousse pas<sup>14</sup>. Bref, la notion d'activité permet, ajoutée à la considéra-

<sup>13</sup> Cf. R. TAYLOR, *Action and Purpose*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1966, reproduit in *Causation and Conditionals*, p. 39: «They move together, and in no sense is the motion of one temporally followed by the motion of the other.»

<sup>14</sup> «There is one thing which (...) appears to distinguish the cause from the effect; namely, that the cause acts upon something else to produce some change. The locomotive *pulls* the caboose, but the caboose does not *push* the locomotive; it just follows passively along.» (*Action and Purpose*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1966, reproduit in *Causation and Conditionals*, p. 40.)

tion des conditions, de rendre compte de la cause, d'abord en brisant la symétrie des conditions et ensuite, ce dont Taylor ne parle pas mais qui est très important, en donnant un critère qui permet de distinguer la cause des autres conditions: la cause est celle, parmi les INUS conditions, qui agit, qui produit quelque chose. Dans l'exemple de l'incendie, on a donc une bonne raison de proposer le court-circuit comme cause, et non la présence de matériel inflammable ou d'oxygène, l'absence d'extincteur, etc. La notion d'activité permet aussi de résoudre les cas de surdétermination: la cause, c'est ce qui a véritablement agi, donc ce qui a véritablement provoqué l'incendie.

Ainsi, dire «*A* est la cause de *P*» signifie que *A* est au moins une INUS condition de *P*, etc., et que *AX* produit *P* en vertu du pouvoir actif de *A*.

Mais, si cette définition résout les difficultés que nous avons rencontrées, elle le fait en en soulevant une nouvelle, car, comme Taylor le remarque, elle est circulaire: ajouter la constatation que *AX* produit *P* en vertu du pouvoir actif de *A*, c'est ajouter ce qu'on veut définir: que *A* cause *P*.

Faut-il alors conclure à l'échec de toute l'entreprise? Taylor ne le pense pas; pour lui, cette circularité est le signe que le concept de cause est une donnée première, qu'on peut l'utiliser pour expliquer certains phénomènes, mais que lui-même ne peut être analysé à l'aide d'autres concepts<sup>15</sup>.

Mais même la conclusion de Taylor est trop forte. D'abord parce que le recours aux notions de conditions nécessaire et suffisante explique certains aspects essentiels de la causalité, et ensuite parce que, si la circularité de la définition proposée montre que la notion de cause contient un aspect irréductible, il s'agit non pas d'une irréductibilité absolue, mais d'une irréductibilité *par rapport* aux notions de conditions nécessaire et suffisante. En d'autres termes, on doit pouvoir rendre compte de cette irréductibilité par le recours à d'autres notions.

<sup>15</sup> «Positively, what this means is that causation is a philosophical category, that while the concept of causation can perhaps be used to shed light upon other problems or used in the analysis of other relationships, no other concepts can be used to analyse it.» (*Op. cit.*, p. 43.)

## V

L'aspect irréductible de la notion de causalité, c'est l'activité, la production, le pouvoir actif. Comment en rendre compte? A cet effet, nous allons procéder un peu différemment que jusqu'ici et nous pencher sur la description d'expériences où nous percevons une cause. Cela n'est d'ailleurs pas opposé à ce que nous avons fait, puisque, si nous avons essayé de trouver une signification au mot «cause», c'était pour pouvoir comprendre le sens des énoncés où il est question de causalité et, par leur moyen, des expériences où une cause est perçue. La question que nous nous poserons sera la suivante: comment acquérons-nous l'idée de pouvoir, de production, d'activité? Bref, il s'agit de déterminer, si du moins c'est possible, l'expérience originaire de la causalité.

Il nous faut d'abord spécifier dans quel domaine de la réalité ces notions ont leur origine. A ce sujet, il y a, comme Hume le disait déjà, deux possibilités: le monde de l'expérience externe et le monde de l'expérience interne, bref, le milieu naturel et le milieu humain. Laquelle des deux est la bonne? Les considérations suivantes vont nous permettre de le déterminer.

L'analyse des conditions a montré que lorsque nous disons «le court-circuit a causé l'incendie», nous identifions la cause avec l'une des conditions nécessaires de l'ensemble qui forme une condition suffisante. Nous avons vu que Taylor identifie la cause comme la condition qui agit, mais on peut aussi, dans le même esprit, la caractériser différemment. Si nous nous plaçons du point de vue de l'effet, nous voyons que son existence a été rendue possible par l'ensemble des conditions. Mais le court-circuit a une fonction spéciale: il est condition essentielle, dans le sens où c'est sa présence qui rend compte formellement de l'effet. En d'autres termes, si la présence d'oxygène est aussi une condition nécessaire de la condition suffisante totale, le court-circuit est la condition essentielle du phénomène observé: lui seul dit vraiment pourquoi ce qui s'est passé s'est passé.

Or, et c'est là l'important, il n'y a aucune différence, du point de vue de la logique, entre une condition non-productive (partie nécessaire) et une condition productive (essentielle); on ne peut distinguer ces deux types de conditions que du point de vue du sujet et de ses appréciations, si bien qu'il n'est pas possible de parler de cause sans faire référence aux actes de valorisation du sujet. Cela, d'ailleurs, aurait pu être évident depuis longtemps. En effet, la notion de champ causal proposée par

Mackie est aussi de cette nature: ce qui définit le champ causal, c'est l'intérêt, les entreprises du sujet; par exemple, c'est l'activité du médecin qui lui permet, lorsqu'il cherche la cause de la grippe, de faire abstraction de conditions telles que l'élection du président des USA, ou le passage d'un avion au-dessus du laboratoire.

L'importance de l'activité humaine pour déterminer ce qu'est une cause a été notée par de nombreux philosophes. Collingwood est l'un d'eux. Il commence par noter que le terme «cause» est équivoque et qu'il a au moins trois sens:

1. Les actes humains (*B*) sont causés par des motifs (*A*).
2. Les événements naturels (*B*) sont causés par d'autres événements (*A*) qu'on peut produire ou empêcher.
3. Les événements naturels (*B*) sont causés par d'autres événements (*A*) qui ne sont pas en notre pouvoir<sup>16</sup>.

Dans (1), *A* est parfois et *B* toujours une activité humaine<sup>17</sup>; dans (2), *A* est un événement naturel produit ou productible par une activité humaine: il s'agit de la causalité telle qu'elle s'exerce dans les sciences techniques, comme celles de l'ingénieur et du médecin; et dans (3), *A* et *B* n'ont aucun rapport avec des activités humaines: on emploie – ou on a employé – cette notion de causalité dans les sciences théoriques de la nature, telles la physique et la chimie.

Ce qui nous intéresse dans la thèse de Collingwood, c'est qu'il affirme que les sens (2) et (3) sont dérivés du sens (1), c'est-à-dire du mot «cause» tel qu'on l'emploie dans le monde humain<sup>18</sup>: je fais *B*, parce que *A*. Cette dérivation est historique: le sens (2) a été élaboré dans les cosmologies animistes: le monde étant conçu comme un ensemble d'organismes, la causalité humaine lui a été allouée, cela s'étant passé du

<sup>16</sup> «Sense I. Here that which is «caused» is the free and deliberate act of a conscious and responsible agent, and «causing» him to do it means affording him a motive for doing it. – Sense II. Here that which is «caused» is an event in nature, and its «cause» is an event or state of things by producing or preventing which we can produce or prevent that whose cause it is said to be. – Sense III. Here that which is «caused» is an event or state of things, and its «cause» is another event or state of things standing to it in a one-one relation of causal priority.» (R. G. COLLINGWOOD, *An Essay on Metaphysics*, Clarendon Press, Oxford, 1940, p. 285, reproduit in *The Nature of Causation*, p. 169.)

<sup>17</sup> «We say that a solicitor's letter causes a man to pay a debt or that bad weather causes him to return from an expedition.» (*Op. cit.*, p. 290 et p. 174.)

<sup>18</sup> «Sense I is the original sense, and senses II and III have been derived from it.» (*Op. cit.*, p. 291 et p. 175.)

temps des Grecs et pendant la Renaissance<sup>19</sup>. Quant au sens (3), il est directement dérivé de l'anthropomorphisme présent dans le sens (2) et de la théologie néo-platonicienne<sup>20</sup>: les événements naturels sont conçus de manière anthropomorphique, c'est pourquoi Newton, par exemple, parle de la force en physique comme d'une cause.

Collingwood voit une preuve de sa théorie dans le fait que la physique moderne a évacué la notion de cause au profit de celle de loi. Cela, parce que la science s'est libérée de l'anthropomorphisme. Bref, seul l'usage du mot «cause» au sens (1) est irréductible, ce qui montre bien que l'origine du concept de cause est le monde humain.

Cette théorie apporte-t-elle une réponse à notre problème? Ce n'est que très partiellement le cas. En effet, nous voyons tout de suite que la preuve que Collingwood donne en faveur de sa théorie n'est pas valide: lorsque je dis: «le mouvement des marées est causé par la lune», je ne fais pas simplement un usage illégitime ou métaphorique du mot «cause»: j'affirme une réelle influence qui, si elle peut être exprimée en termes de loi, peut l'être tout aussi bien en termes de cause.

Cela signifie que, si l'explication historique qu'il donne des significations du mot «cause» est parfois assez convaincante, elle n'explique pas vraiment notre usage actuel de ce terme. Actuellement, nous ne sommes plus animistes, ni néo-platoniciens; pourtant nous parlons encore de causes, tant à propos d'événements humains que d'événements naturels; l'animisme ne peut donc plus être la raison de notre usage du mot «cause» en ce qui concerne les événements naturels. Il faut donc admettre soit que, de nos jours, le mot «cause» est devenu purement équivoque, ou que «l'anthropomorphisme» actuel a une autre justification que l'animisme. Or nous ne pouvons nous satisfaire du premier membre de cette alternative: puisqu'il est très probable que la notion de production, d'activité, a son origine dans le monde humain, la stricte équivocité

<sup>19</sup> «Sense II of the word «cause» is especially a Greek sense; in modern times it is especially associated with the survival or revival of Greek ideas in the earlier Renaissance thinkers; and both the Greeks and the earlier Renaissance thinkers held quite seriously an animistic theory of nature.» (*Op. cit.*, p. 309 et p. 193.)

<sup>20</sup> «Causal propositions in sense III are descriptions of relations between natural events in anthropomorphic terms. The reason why we are in the habit of using these anthropomorphic terms is, of course, that they are traditional. Inquiry into the history of the tradition shows that it grew up in connexion with the same animistic theory of nature to which I referred in discussing sense II of the word «cause», but that in this case the predominant factor was a theology of Neoplatonic inspiration.» (*Op. cit.*, pp. 322-3 et pp. 206-7.)

nous interdirait de transposer cette activité dans la causalité naturelle, et tous les problèmes concernant la définition de la notion de cause, que l'introduction de l'aspect productif a permis de résoudre, resurgiraient. Ainsi, si Collingwood a montré que la notion de cause a bien une origine humaine, il n'a pas suffisamment justifié l'emploi que nous faisons de ce terme hors du monde humain.

Bref, il nous faut justifier «l'anthropomorphisme» sur le plan ontologique<sup>21</sup> et non seulement sur le plan historique.

## VI

Cette justification devra ramener la notion de cause à une expérience fondamentale du monde humain et montrer comment, à partir de cette expérience, les autres emplois du mot «cause» peuvent être légitimés.

Un philosophe au moins a tenté de décrire une telle expérience, c'est Maine de Biran. Que dit-il? Il fait d'abord appel à la psychologie du petit enfant: «Dans l'enfant qui vient de naître, et même pendant un certain temps après la naissance, la locomotion et la voix ne sont mises en jeu que par l'instinct. L'enfant s'agite et crie parce qu'il souffre, et autant qu'il est affecté par des besoins et des appétits simples»<sup>22</sup>. Bref, les vagissements, les pleurs et les mouvements du nourrisson ne sont pas volontaires, mais sont des expressions automatiques du bien-être et du mal-être. Quelque temps après, cependant, quelque chose a changé: si les cris sont encore souvent de pures expressions instinctives, ils sont aussi parfois intentionnels, volontaires: le nourrisson crie pour faire venir sa mère<sup>23</sup>. Il essaie donc de modifier son environnement et, pour ce faire, produit un mouvement corporel; bref, il cause un mouvement corporel – le cri – pour causer la venue de sa mère.

Voici quelle est, pour Maine de Biran, l'expérience originelle de la causalité; c'est une expérience absolument première puisque, selon notre philosophe, elle est la première expérience véritablement humaine, celle

<sup>21</sup> Par ontologie, nous entendons ici l'étude des structures essentielles de la réalité humaine.

<sup>22</sup> *Essai sur les fondements de la psychologie*, Alcan, Paris, 1932, tome I, p. 201.

<sup>23</sup> «Bientôt ils (les cris) seront aperçus, voulus, et transformés par l'enfant lui-même en *signes volontaires*, dont il se servira pour appeler à son secours.» (*Op. cit.*, t. I, pp. 201-2.)



qui marque la naissance de la conscience: «Voilà le premier pas de l'homme (...), le premier signe de la personnalité naissante»<sup>24</sup>. La première cause, c'est donc la volonté. A partir de là, l'individu pourra concevoir des causes extérieures comme étant ce qui agit sur lui pour le modifier, puis comme étant ce qui agit sur un autre objet du monde. En d'autres termes, toute mention de cause réfère, du moins implicitement, à cette expérience première: si nous n'étions pas des causes, la notion de cause naturelle, de production, d'activité mondaines seraient pour nous inintelligibles, ou plutôt, nous ne les aurions jamais élaborées. D'où l'anthropomorphisme.

Cela donne un fondement ontologique à l'approche historique de Collingwood en rattachant la notion de cause au sens (1) à une expérience originelle, celle de la volonté agissant sur le corps et le monde ou autrui. Cela montre aussi pourquoi, en définitive, Collingwood n'a pas réussi à justifier véritablement l'emploi que nous faisons du mot «cause» en dehors du monde humain: n'ayant pas déterminé avec précision l'origine, la filiation qu'il a proposée manquait de justification.

Nous ne voulons pas ici développer plus en détail l'analyse biranienne de la notion de cause; ce qui nous importe, c'est de voir si cette théorie éclaire véritablement l'analyse de la causalité en termes de conditions. Mais auparavant, il nous faut défendre cette théorie contre certaines objections qui pourraient lui être adressées.

Nous avons dit, après avoir analysé les thèses de Collingwood, que l'anthropomorphisme devait être justifié ontologiquement et non seulement historiquement. Or, si avec Maine de Biran nous avons fait appel à une expérience qui n'a rien d'historique, cela ne signifie pas que nous nous soyons placés sur le terrain de l'ontologie. Au contraire même, puisque nous avons parlé de psychologie. Cependant, sans vouloir entrer très avant dans les rapports de la psychologie à l'ontologie, nous pouvons voir assez facilement que l'expérience proposée par Maine de Biran a une portée beaucoup plus large qu'une simple description d'un état ou d'une expérience du moi enfantin: cette expérience, en tant qu'originelle, révèle la structure fondamentale de la personnalité et de son rapport au monde; elle révèle en fait une structure universelle de notre expérience: le moi se heurte continuellement au monde qu'il tend à modifier et qui, en retour, le modifie. Cette expérience inaugure aussi une théorie du corps, du sujet et de la connaissance. Cela, nous ne

<sup>24</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 202.

pouvons évidemment pas le montrer en détail ici<sup>25</sup>, mais nous voyons déjà, dans le fait que la notion de cause s'y origine et que cette notion est l'une de celles que nous employons le plus universellement, que cette expérience ne se confine pas à la psychologie, mais qu'elle a vraiment une portée ontologique.

Une seconde objection vient du fait que, si dans notre exposé de la causalité naturelle, la cause et l'effet étaient chaque fois des événements – un court-circuit, une carie, etc. –, ce n'est plus le cas lorsque nous faisons intervenir la cause personnelle: le moi ou la volonté qui causent le mouvement corporel ne sont pas des événements. Or il n'est pas du tout sûr qu'une analyse de la cause valide pour les événements le soit aussi pour d'autres types d'êtres.

Sans entrer dans les détails d'une réponse qui impliquerait que l'on développe toute une théorie des catégories, on notera que cette difficulté peut être levée si l'on traduit l'action du moi ou de la volonté en termes d'événements:

«Jean a causé le mouvement de son bras» peut être interprété comme: «La décision de Jean de lever le bras a causé le mouvement de son bras»<sup>26</sup>.

Bref, rien n'empêche d'analyser la causalité humaine en termes d'événements, et l'on peut tout aussi bien considérer la cause personnelle comme un agent – une «substance» – que comme un événement.

Une troisième objection vient de la théorie de Hume. On sait que pour lui, l'expérience d'une décision, de ce qu'il nomme une volition, n'est pas l'expérience d'un pouvoir efficient, car, si l'expérience de tous les jours nous assure bien que le mouvement de nos membres *suit* le commandement de la volonté, le mécanisme (muscles, nerfs, esprits animaux, ...) par quoi le mouvement est effectué nous est inconnu. Or, pour le philosophe écossais, on ne peut avoir conscience d'un pouvoir si on n'en connaît pas le mécanisme<sup>27</sup>.

Maine de Biran a connu cette objection et il y répond longuement dans *l'Essai sur les fondements de la psychologie*. Le principe de sa réponse est le suivant: cette objection repose sur la confusion de deux types

<sup>25</sup> Nous l'avons fait ailleurs, in: *L'ontologie de Maine de Biran*, Editions Universitaires, Fribourg 1982.

<sup>26</sup> Cf. A. I. GOLDMANN, *A Theory of Human Action*, Princeton University Press, 1976, p. 82: «There is no contradiction in saying both, since John's having that want is just an *event-* (or *state-*) cause of the act while John is the *agent-*cause of the act.»

<sup>27</sup> HUME, *Enquiry on Human Understanding*, VII, I, 52.

d'expérience: «Tout ce raisonnement porte à faux, en ce qu'il se fonde sur l'assimilation illusoire (...) entre deux sortes de connaissance ou d'expérience: l'externe et l'interne»<sup>28</sup>. En effet, pour Hume, l'influence de la volition sur les organes du corps fait partie des événements naturels tout comme les événements du monde, d'où l'importance qu'il accorde à la question du mécanisme nerveux. Il adopte donc une attitude «objectiviste.» Pour Biran, il n'en va pas de même: le nourrisson ne connaît pas «objectivement» son corps, et pourtant il a conscience de son pouvoir; l'attitude «objectiviste» ne saurait donc être pertinente lorsqu'il s'agit de volition. C'est pourquoi: «Nous pouvons avoir le sentiment (l'expérience interne) sans connaître en aucune manière les moyens (le mécanisme nerveux, ...); mais, bien sûrement, nous ne songerions pas à en chercher les moyens, et il n'y aurait plus lieu à rien demander à ce sujet si nous n'avions pas le sentiment»<sup>29</sup>. Cette distinction entre les deux types d'expérience permet à Biran de rejeter en bloc l'objection de Hume, puisque c'est son principe qui est erroné. C'est pourquoi aussi, si je suis soudainement paralysé après avoir décidé de lever le bras, mon impuissance ne signifie pas que je n'ai conscience d'aucun pouvoir interne, mais seulement que l'obstacle auquel je me heurte est trop grand pour moi. Je ne suis totalement impuissant qu'«objectivement», que «du dehors.»

Voyons maintenant si la théorie biranienne complète heureusement les théories de Mackie et de Taylor. Il apparaît très vite que c'est le cas: non seulement, comme nous l'avons relevé, le recours à l'activité du sujet permet de fonder la notion de champ causal, mais surtout il assure la validité du critère qui permet de distinguer la cause des conditions: la cause est la condition qui produit, agit; elle est donc la condition essentielle de même que, dans l'action humaine, la volonté est la cause et non pas l'appareil nerveux, car c'est la volonté qui est essentielle en ce sens qu'elle est caractéristique du processus, qu'elle le définit.

Cette théorie permet aussi d'intégrer dans la notion de cause les usages moraux et juridiques de cette notion: en déterminant la cause, on détermine aussi le sujet de la responsabilité et le coupable peut être désigné.

Bref, nous avons maintenant une définition de la cause (Mackie et Taylor) et une justification de cette notion. Il y a donc une unité du

<sup>28</sup> *Essai sur les fondements de la psychologie*, tome I, pp. 230-1.

<sup>29</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 230.

vocabulaire causal, fondée, en définitive, sur une expérience primitive irréductible, qui explique l'aspect irréductible que nous avons découvert dans la causalité<sup>30</sup>.

## VII

Cela est bel et bon, pourrait-on nous dire, mais ne paie-t-on pas un prix trop élevé pour cette définition de la cause? En effet, n'est-on pas dès lors obligé de concevoir le monde d'une manière animiste, ou paranimiste, bref, de manière illégitimement anthropomorphique? A cela nous ferons plusieurs remarques:

La première sera historique: il n'est pas douteux que cette expérience de la cause ait produit l'animisme<sup>31</sup>; cependant, il est évident que notre cosmologie n'est plus animiste; il faut donc que l'expérience originelle de la cause n'ait pas nécessairement comme corrélat une telle cosmologie. En d'autres termes, l'anthropomorphisme peut être purifié, de telle manière que le mot «cause» puisse être légitimement utilisé dans les sciences.

Ensuite et de manière plus décisive, il faut remarquer que poser l'unité du concept de cause ne revient pas à en poser l'unité univoque, de telle manière que le mot «cause» ne se réfère, au sens strict, qu'à la causalité humaine et que tout autre usage de ce terme ne puisse être que métaphorique. En d'autres termes, il est faux que la théorie que nous proposons ait pour conséquence que lorsque nous disons «Le court-circuit a causé l'incendie», ou «Une carie a causé mon mal de dent», le

<sup>30</sup> MERLEAU-PONTY pense aussi que la notion de cause a son origine dans l'expérience de notre rapport au monde: «La causalité avant d'être une relation entre les objets est fondée sur ma relation aux choses.» (*Phénoménologie de la perception*, Gallimard, Paris, 1945, p. 331.) Seulement, il ne décrit pas cette expérience de la même manière que Maine de Biran, puisque pour lui: «il est évident qu'aucun rapport de causalité n'est concevable entre le sujet et son corps» (*Op. cit.*, p. 496.) LOCKE soutient aussi une thèse analogue à celle de Biran: «Quant à l'idée du commencement du mouvement, nous ne l'avons que par le moyen de la réflexion que nous faisons sur ce qui se passe en nous-mêmes, lorsque nous voyons par expérience qu'en voulant simplement mouvoir des parties de notre corps qui étaient auparavant en repos, nous pouvons les mouvoir.» (*Essai philosophique concernant l'entendement humain*, trad. Coste, 5e éd., reproduit par Vrin, Paris, 1972, p. 182.)

<sup>31</sup> Cela précise le fondement ontologique que nous avons donné à la théorie de Collingwood: c'est l'expérience originelle de la causalité qui a produit tout à la fois la cosmologie animiste et l'usage technique ou scientifique du concept de cause.

terme «cause» ait un sens purement métaphorique. Au contraire, il y a là une production réelle, tout comme la lune produit réellement le mouvement des marées, ou que la décapitation d'Anne Boleyn a réellement provoqué sa mort. Bref, l'unité du concept de cause n'est pas une unité univoque, mais analogique.

Cette analogie peut être définie comme suit:

Lorsqu'on dit que *A* cause *B* et que *C* cause *D*, quel que soit le champ causal auxquels *A*, *B*, *C*, *D* appartiennent, la relation de *A* à *B* est

(i) égale à la relation de *C* à *D* en ce que c'est chaque fois un pouvoir qui est à l'œuvre, que *C* cause (selon la définition de Mackie) *D* de même que *A* cause (idem) *B*.

(ii) différente de la relation de *C* à *D* en ce que ce n'est pas du même type de pouvoir qu'il s'agit, si *C* ou *D* n'appartiennent pas au même champ causal que *A* ou *B*.

Cela signifie que si le mode de production du mouvement corporel par la volonté ou de l'incendie par le court-circuit est différent, il s'agit cependant chaque fois d'une production.

Ainsi, puisque le concept de production est le cœur de la notion de cause, il faut considérer les autres attributs de la cause comme des caractéristiques ultérieures, qui ont pour fonction de distinguer les différents types de cause. Par exemple, la notion d'intention caractérise seulement la causalité humaine, ou du moins un type de causalité humaine, de même, peut-être, celle de liberté; la notion de nécessité – que nous avons rencontrée dans la section I lorsque, dans notre inventaire du vocabulaire causal, nous avons mentionné que l'énoncé «Il est nécessaire que l'eau gèle à  $-4^{\circ}\text{C}$ » exprimait la causalité – distingue un certain type de causalité naturelle, celle qui est liée à la légalité scientifique.

La notion de loi intervient souvent dans l'analyse de la causalité; c'est aussi elle qui est exprimée par l'expression «*est toujours suivi de*», expression que nous avons utilisée dans la section I pour exprimer la causalité: «L'immersion prolongée *est toujours suivie du* décès par noyade». Cela ne signifie pas, notons-le en passant, que l'expression «*est toujours suivi de*» désigne chaque fois une relation causale: cette expression caractérise en fait toutes les successions régulières, qui sont parfois, mais *pas* toujours, des relations causales. Par exemple «la nuit *est toujours suivie du* jour» n'est pas une relation causale. La succession régulière, pour être causale, doit impliquer en plus les notions de condition et de production. Enfin, les expressions contre-factuelles,

telles «*Si j'avais pris mon parapluie, je n'aurais pas été mouillé*», se réfèrent elles aussi à une légalité scientifique<sup>32</sup>.

C'est aussi parce que la notion de production est au cœur de la causalité que cette relation peut être dite, dans le langage courant, par des expressions désignant l'acte de produire, comme nous l'avons vu dans la section I: «*Le court-circuit a déclenché l'incendie*», «*la décapitation d'Anne Boleyn a provoqué sa mort*» sont des énoncés exprimant la causalité.

Tout cela montre que la cause peut être abstraite du monde humain. Il reste cependant que la relation de la volonté au mouvement est première, en ce sens que, sans elle, nous n'aurions jamais l'idée de cause ou de production<sup>33</sup>. C'est d'ailleurs cette primauté qui nous expose à un anthropomorphisme illégitime, chaque fois que nous pensons par paradigme<sup>34</sup>. C'est en effet à ce moment-là que nous réintroduisons le modèle volontariste dans la causalité naturelle: dès que nous nous demandons ce qu'est, par exemple, la nature du pouvoir de la lune sur les marées, nous avons tendance à chercher ce qui, dans la lune, agit, comme nous cherchons, dans l'homme, ce qui agit – la volonté. Maine de Biran s'en est bien rendu compte, et pour éviter cet anthropomorphisme, il affirme: «*Dans le cas (...) de la causalité, l'imagination n'intervient pas et ne veut jamais être consultée, puisque la cause de la force productrice, quelle qu'elle soit, n'est pas de son ressort ou ne*

<sup>32</sup> Pour le problème des énoncés contre-factuels, voir supra, note 3.

<sup>33</sup> L'analogie de la cause définie ici est très proche de ce que les médiévaux appelaient l'analogie de proportionnalité par antériorité et postériorité (*per prius et posterius*): le prédicat convient à des événements ou à des choses des mondes humain et naturel, mais il y a primauté – au niveau de l'acquisition de la notion – du monde humain. C'est cette situation que F. C. T. MOORE a appelé la paronymie: «*Predicates with a primary application in one domain may acquire applications in other domains according to the purposes defining those domains. It is such secondary applications of a predicate that are sometimes marked by the idioms of deeming, and which we here characterise as 'paronymous'. (...) The paronymy is appropriate in proportion to the structural similarity between the position of the term in its own domain, and its position in the domain where it is to have its paronymous application – in proportion, that is, to an ascertainable homology between two predicates in two domains.*» (*The Psychological Basis of Morality*, Macmillan Press, London and Basingstoke, 1978, pp. 27-8.)

<sup>34</sup> En ce qui concerne la causalité, ce que nous appelons pensée par paradigme se différencie de l'analogie au niveau du point (ii) de la définition de l'analogie. Pour la pensée par paradigme, celui-ci doit s'énoncer ainsi:  
(ii) identique à la relation de *C* à *D* en ce que c'est du même type de pouvoir qu'il s'agit quel que soit le champ causal auxquels *A*, *B*, *C*, *D* appartiennent.

saurait jamais être représentée. Il suffit de savoir qu'elle existe ou qu'elle a dû agir pour produire ou faire commencer ce phénomène»<sup>35</sup>. L'imagination pense par paradigme: elle conçoit l'inconnu sous la forme du connu. Seulement, la réaction de Biran est trop forte et procède en fait de la même erreur. En effet, affirmer que la nature de la cause est inconnaissable – irreprésentable – c'est dire qu'il y a un  $x$  caché qui agit dans la chose, un  $x$  conçu comme une volonté dépersonnalisée, anthropomorphique donc. La nature de la cause est, en vérité, tout à fait connaissable, et même connue: pour l'action de la lune, ce sont les propriétés énergétiques de la matière; pour le court-circuit, ce sont les propriétés énergétiques de l'électricité. Il n'y a rien à chercher au-delà.

On voit donc qu'il est tout à fait possible de purifier l'anthropomorphisme dans notre connaissance de la réalité: l'analogie le permet<sup>36</sup>. Cela ne signifie pourtant pas que l'anthropomorphisme doive être considéré comme une pensée primitive seulement: il est, du moins dans certains de ses aspects, souvent légitime et cela au moins sur trois plans: d'abord, la richesse de nombreux langages est, en partie du moins, due à l'anthropomorphisme; tel est le cas des langages métaphoriques et poétiques. Ensuite, les actions humaines peuplent le monde de significations qu'il n'aurait pas sans elles: le lapin est, pour le chasseur, du gibier, un terrain carbonifère est, pour le mineur, un moyen de subsistance: l'homme se projette dans le monde, il le transforme en monde humain. Enfin, le monde humain est le lieu de significations originelles qui sont, pour nous, des clefs pour comprendre le monde naturel. L'une de ces significations est le concept de cause, mais ce n'est sans doute pas la seule<sup>37</sup>.

<sup>35</sup> *Rapports des sciences naturelles avec la psychologie*, Alcan, Paris, 1937, p. 74.

<sup>36</sup> C'est pourquoi MAINE DE BIRAN a tort d'affirmer: «Si l'on remonte jusqu'à la véritable cause efficiente des phénomènes, il ne peut y avoir aucune idée objective d'une telle cause, puisqu'elle n'est jamais conçue qu'à l'instar ou à la ressemblance de cette force agissante *moi* (...) Ainsi, le principe de causalité étant toujours subjectif par sa nature, il doit s'ensuivre qu'il n'entre que comme élément hétérogène dans toutes les combinaisons des objectifs, ou plutôt qu'il ne saurait entrer en aucune manière, ni dans la classification des phénomènes analogues, ni dans aucune forme des calculs numériques qui en expriment les lois.» (*Op. cit.*, p. 205.) Ce n'est pas parce qu'une notion a son origine dans le monde humain qu'elle n'est pas valable pour le monde naturel. Elle peut être valide dans les deux, mais, évidemment, de manière analogue et non univoque.

<sup>37</sup> Maine de Biran pensait que les notions d'unité, d'identité et de permanence avaient la même origine.

Nous voyons en définitive que nous avons pu remplir la tâche que nous nous étions donnée: fournir une définition de la cause qui permette d'éviter les difficultés que nous avons rencontrées lors du premier examen de cette notion. Cela nous l'avons fait, semble-t-il, sans soulever d'autres problèmes tels que la théorie que nous avons proposée n'ait pu les résoudre. Il apparaît donc que le recours au monde humain – que nous avons appelé ailleurs le monde de l'expérience subjective<sup>38</sup> – comme élément explicatif est non seulement possible, mais encore, et jusqu'à preuve du contraire, nécessaire: on ne peut justifier les notions de pouvoir, de production et d'activité que par le recours à l'expérience interne et à la théorie de l'analogie.

Il reste cependant, ce qui relativise quelque peu les résultats auxquels nous sommes parvenus, que l'unification du langage causal que nous avons opérée n'est pas totale: certains usages du mot «cause» ne semblent pas pouvoir être analysés comme nous l'avons fait. Par exemple, si un historien me dit: «Le mécontentement populaire fut la cause de la révolution française», que je lui demande: «Qu'est-ce qui a causé ce mécontentement?» et qu'il me réponde: «La misère», on ne voit pas comment et en vertu de quoi la misère pourrait produire quelque chose, puisqu'elle est justement un manque. Il subsiste donc un problème au sujet de l'«activité» causale de ce qu'on pourrait appeler les entités négatives. Mais, pensons-nous, ce n'est pas parce qu'il y a des résistances à l'entreprise d'unification totale qu'il faut renoncer à unifier partiellement<sup>39</sup>.

<sup>38</sup> *Les énoncés philosophiques sont-ils vérifiables?*, in *Studia Philosophia*, 39, 1980.

<sup>39</sup> Je remercie vivement M.G. Küng d'avoir accepté de lire une première version de cet article. Ses commentaires m'ont été très utiles.